



<b>COMMUNE DE SORAL</b> <b>PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2023</b>
---

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mmes Céline FONTAINE, Laura WEISS, Adjointes M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Stéphanie BRUN-BATTIAZ, Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Dany PETRIS
	MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Walter RUCKSTUHL, Martin STAUB, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s	-
Absent-e-s	-
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

**Le Président** souhaite la bienvenue à tous et informe que **R. Dunand** aura du retard.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mai 2023**
2. **Demande de naturalisation (huis-clos)**
3. **Election du bureau du conseil municipal**
4. **Rapport commission des finances**
5. **Point de situation promotions et 1<sup>er</sup> août**
6. **Communications de l'exécutif**
7. **Propositions et questions individuelles**

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mai 2023**

**M. Fabjan, p. 1** : remplacer sa correction par **C. Fontaine**, car absente en début de séance  
**M.-A. Dougoud, p.3, 2<sup>e</sup>§** : « ...d'avoir un réparateur supplémentaire... »

Avec ces corrections, le PV est validé à l'unanimité.

## **2. Demandes de naturalisation (huis-clos)**

**Le Maire** présente 3 dossiers représentant 5 demandes. Puis, en l'absence de remarques, il passe au vote.

**Les naturalisations N° 2023.135, 2023.134 et 2023.2409 sont acceptées à l'unanimité.**

## **3. Election du bureau du conseil municipal**

**Le Président** rappelle que se présentent **N. Hafner, Président, R. Dunand, Vice-président, et M. Fabjan, membre** et que **S. Battiaz** se retire.

**Le Président** passe alors au vote de cette composition qui est acceptée à l'unanimité.

## **4. Rapport commission des finances**

**P. Claret** explique que la commission a eu une séance avec la fiduciaire de la commune et l'exécutif pour prendre connaissance des différentes variantes de plans financiers à long terme relatifs aux projets en cours. Ont été analysés le cœur du village, puis le cœur du village + routes, puis le cœur du village + parking, puis le cœur du village + routes+ parking. Ces projets sont devisés à 11,8 mio pour le cœur du village, 4 mio pour le parking souterrain et 1,5 mio pour la sécurisation des routes.

La fiduciaire a calculé le niveau des charges pour les emprunts avec un taux théorique à 2,5% et a gardé en liquidités 2 mio.

La variante qui ne tient compte que du cœur du village, soit la plus avancée à ce jour, affiche pour 2025 un déficit de -150'000.-. Puis, simulé pour chaque investissement, le déficit pour les routes en 2025 serait de -239'600.- par ex. Enfin, la même simulation pour les 3 objets dans leur globalité donne -290'850.-.

En conclusion, ce qui ressort de ces tableaux, c'est qu'il semble peu réalisable de tout faire en même temps sans augmenter les centimes additionnels. Il est aussi possible d'économiser sur certains postes à la marge. Concernant le lien entre ces projets, il faudra que la commission se réunisse avec les Bâtiments et la Mobilité pour en parler et essayer de réduire les coûts.

**B. Fontaine** rappelle que le projet Cœur du village est lancé, mais quant aux chiffres, il s'agit néanmoins de suppositions tant que celui-ci n'est pas terminé. Les montants avancés (11,8 + 4 + 1,5) restent hypothétiques, car ce sont des estimations qui ne tiennent pas compte d'éventuelles subventions. Cette vision est donc assez défavorable et ne tient pas compte du fait que les frais de fonctionnement ont aussi été estimés.

Question subsidiaire : doit-on se limiter au Cœur du village ou inclure les routes pour lesquelles nous avons un mandataire ? A nous aussi de négocier avec le canton pour

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2023**

déterminer qui payera quoi. Enfin décider de quelle façon la commune réalisera ce projet, par étapes ? étalé sur plusieurs années ? en fonction des finances de la commune ? etc...

**R. Florez** explique qu'après le Cœur du village, l'idéal serait d'obtenir pour les routes une autorisation de construire qui est modulable dans le temps, une fois acquise. Il rappelle aussi que le canton subventionnera les routes et que le reste à charge de la commune sera réduit.

**M. Fabjan** est aussi d'avis qu'il ne faut pas stopper les projets après tout le travail réalisé et qu'il vaut la peine de mener en parallèle le Cœur du village et les routes par ex. Néanmoins, un décalage entre les projets est inévitable pendant plusieurs années. Enfin, elle rappelle que le nouveau bâtiment comportera de nombreuses activités et commerces, avec donc plus de voitures qu'il faudra garer. Tout est lié et sans parking, nous aurons trop de voitures le long des routes du village.

Puis, elle demande si les projections faites tiennent compte de rentrées d'impôts supplémentaires ? La réponse est positive, mais **P. Revillet** avertit que la fiscalité de ces dernières années est largement tributaire des nouveaux habitants et qu'il faut s'attendre à un tassement. Il tablerait sur une croissance de 1 à 2% des recettes fiscales, idem pour les charges de la commune.

**S. Battiaz** revient sur le chiffre des frais de fonctionnement estimé lors de la dernière séance à ~1/3 des revenus de la commune et il demande si ce montant a été intégré au budget ?

**P. Revillet** répond positivement pour 120'000.- par an environ, + les charges de la dette, l'entretien ~100'000.-, le droit de superficie 50'000.-, etc... et 400'000.- d'amortissement par an sur 30 ans. Il rappelle que les recettes fiscales de la commune aujourd'hui, c'est à peu près 1,2 mio sur un budget de 3mio environ. En termes de % de charges, cela va assez vite... Il ajoute encore que 2 éléments n'ont pas été pris en compte dans ce plan financier : les aides du canton estimées à 800'000.- pour le cœur du village, ni de la péréquation financière, car trop aléatoire.

**R. Florez** ajoute qu'il faut aussi réaliser que nous devons faire des économies, mais aussi prendre l'habitude de faire des budgets plus contraints. Cela reste maîtrisable, mais nous aurons une meilleure appréciation au cours des années de la situation réelle. Aujourd'hui, nous sommes encore dans de la théorie.

**P. Revillet** rappelle que nous avons encore 2 exercices d'ici à 2025 où un boni de 400-500'000 est envisageable. La projection avec la trésorerie actuelle a été faite, mais dans 2 ans, il est possible d'avoir 1 mio de plus. Le cœur du village est aujourd'hui anticipé avec une levée de fonds de 5 mio et ce sera peut-être 4 mio. Il ajoute aussi qu'il faudra voir combien les banques seront prêtes à nous prêter et ce que le SAFCO estimera comme nécessaire au développement de la commune. Nous allons nous renseigner.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUN 2023**

Puis, en revenant aux 4 slides distribués, il précise les avoir fait pour voir l'évolution en fonction des objets. A un moment, des décisions devront être prises (réduire la taille du parking, relever le centime, ...).

**J.-M. Dunand** relève que pour le parking, les 4 mio c'est un parking avec plus de 80 places et ce n'est pas forcément réaliste... Avec 60 places, on serait à 3 mio et un autre scénario serait aussi d'encaisser des recettes pour le parking, comme à Russin par ex. qui couvre ses charges d'exploitation du parking comme cela.

Enfin, ce document est le 1<sup>er</sup> document de travail, qui doit encore être affiné, et constitue une aide pour planifier les priorités des prochaines années. Il a été proposé de faire une commission conjointe mobilité-bâtiments pour y réfléchir.

**C. Fontaine** dit OK pour les recettes, mais si nous voulons instaurer des mesures punitives ou coercitives pour parquer, il y aura aussi un coût.

**J.-M. Dunand** revient sur le projet prioritaire qu'est le cœur du village, il est lancé et il faut maintenant étudier comment pourront se greffer les 2 autres projets.

**S. Battiaz** revient sur les avances de loyers de l'EMS pour les 20 places de parking selon le projet de convention, qui n'ont pas été considérées non plus. Et ce n'est pas négligeable.

**R. Florez** précise qu'il s'agit d'une avance de loyers, ce qui n'est pas comptablement simple à intégrer dans ce scénario. La convention prévoit un paiement de 5 ans de loyers sur 20 ans, renouvelable tous les 5 ans et qui sont valorisés à 180'000.- par an.

**B. Fontaine** rappelle qu'il s'agit dans ce document de données brutes, à affiner, et que le parking devra peut-être se faire en 2 étapes, d'où l'importance de la commission conjointe pour analyser ce scénario de plus près. Tout reste à faire.

**R. Florez** répète qu'il s'agit aujourd'hui d'une présentation faite sur la base d'informations maîtrisées pour le Cœur du village à 90-95%, mais pour le reste, c'est encore à travailler.

**N. Hafner** demande lorsque l'on parle de 11,8 mio si les coûts de fabrication ont été intégrés sur base 2021-22, et **B. Fontaine** précise avec quelques petites adaptations faites en juin 22. Mais les matières premières ne sont pas la seule chose à considérer, il faudra aussi tenir compte de l'activité des entreprises pour voir si une concurrence pourra se manifester. Ce sont des paramètres difficiles à maîtriser aujourd'hui... C'est au moment du retour des offres, que nous aurons une vision plus précise. Nous devons aussi élaborer des variantes au niveau du descriptif pour trouver des économies à réaliser tout en restant fidèle au projet tel que dessiné.

**M. Fabjan** demande si les calculs ont bien été faits avec un taux théorique de 2,5% et tout en gardant 2 mio de liquidités ? Confirmé par **P. Revillet**. Sa question portera sur ce montant de 2 mio qui lui semble très élevé, ce à quoi **R. Florez** répond qu'il est prudent d'avoir un budget d'avance, par sécurité.

*Arrivée de R. Dunand.*

**P. Claret** finit son rapport de la commission des finances avec le dernier point, à savoir le règlement relatif à la subvention de la Fermette. Selon le courrier que vous avez tous reçu, vous avez été informés que La Fermette cessera son activité le 30 juin prochain. En conséquence, la commission n'entrera pas en matière pour la suite de la subvention.

**R. Dunand** rappelle qu'il y a des actifs à liquider tels que les frigos par ex., ce qui signifie que La Fermette n'est pas dans le besoin pour combler une éventuelle perte sur cet exercice.

#### **5. Point de situation promotions et 1<sup>er</sup> août**

**D. Pétris** informe que le 31 mai la commission s'est réunie avec la petite enfance pour organiser les promotions. Il a été convenu qu'il y aura 4 food-trucks sur place, 1 marchand de glaces et un stand de crêpes tenus par des jeunes du village. En parallèle, le cortège sera assuré par les pompiers et un tout-ménage distribué ce mercredi.

**L. Weiss** précise qu'il n'y aura pas de tout-ménage, une distribution de l'information aux parents sera assurée par les maîtresses.

**M.-A. Dougoud** explique que la question s'est posée, vu qu'il s'agit d'une fête villageoise...

**L. Weiss** explique que Laconnex a prévu de faire une information aux parents et pour sa part, elle estime que l'on publie beaucoup trop de tout-ménage, ce qui n'a pas de sens ici, car le canal normal est que l'info passe des enfants aux parents, ces derniers pouvant inviter qui ils veulent. Enfin, tout le village est de fait au courant.

**M.-A. Dougoud** rappelle qu'en 2019, des remarques avaient été faites par des gens qui ne savaient pas qu'ils pouvaient venir, et s'agissant d'une fête villageoise, autant informer toute la population.

**R. Florez** explique qu'il a toujours vu que pour cette fête des promotions, seuls venaient « les intéressés ». Il partage donc les interrogations sur la fête *villageoise*. C'est la fête des écoles pour marquer une fin de cycle, et il trouve logique que l'information vienne des écoles. De plus, il a rarement vu que les non-intéressés par les promotions soient présents.

**D. Pétris** informe qu'il est prévu de se revoir **le 19 juin** et d'en parler. Laconnex a transmis l'information aux parents l'année dernière via les maîtresses en soulignant que c'était ouvert à tous. A suivre.

Puis, une distribution de sandwiches est prévue lorsque les enfants reviennent du cortège et les petites bouteilles d'eau seront remplacées par la mise à disposition de fûts d'eau par « Le père Jakob ».

**S. Brun-Battiaz** ajoute que pour les jeux, il y aura 2 structures gonflables (toboggan et Elastique Run), validés par l'exécutif. Puis, l'APESL proposera également des jeux de type kermesse, ainsi que des poneys.

**D. Pétris** remercie toutes les personnes qui se sont manifestées pour la tenue du bar et pour aider plus généralement. **L. Thévenoz** ajoute que le « père Jakob » mettra un camion frigo à disposition.

**S. Brun-Battiaz explique** que les cadeaux individuels seront remplacés par un projet de sortie des 2 écoles pour la rentrée.

**D. Pétris** précise encore qu'un bon sera offert aux enfants pour 1 glace ou 1 crêpe. De même pour les c.m. + conjoints de Soral et Laconnex, ainsi qu'aux membres de l'APESL. Enfin, 12 paniers garnis seront offerts aux maîtresses + un cadeau spécial pour la maîtresse qui part à la retraite.

Pour le 1<sup>er</sup> août, un tout-ménage sera distribué informant des feux d'artifice et feu de joie.  
**P. Revillet** rappelle qu'il attend encore l'endroit exact.

## **6. Communications de l'exécutif**

**L. Weiss** revient sur les tout-ménage pour demander d'éviter d'envoyer des demandes directement à **P. Revillet**, afin de permettre une relecture. Elle rappelle qu'elle est toujours disponible pour cela, ce qui évitera d'imprimer beaucoup de papier pour rien. Concernant la distribution de ceux-ci, **M. Fabjan** transmettra son plan des boîtes aux lettres aux jeunes qui seront aussi chargés de mettre à jour ce document.

Concernant les routes cantonales, elle informe avoir fait la demande pour des places de parking en haut du village, puis à l'OCT pour vérification et validation. Elle va donc relancer le canton pour leur réalisation, mais informe qu'il lui a été répondu que ce serait plus facile si la commune participait... (pour info coût de la place ~40'000.-). Elle informe par ailleurs d'une séance de l'OCT demain concernant les petites douanes pour préparer le COPIL du 20.06.23 qui décidera de la suite de la lettre d'intention. Puis, elle ajoute que les TPG devraient fournir plus de bus, qu'un arrêt à Soral est désormais acquis et que les bus iront à la Zimeysa et à la ZIPLO.

**R. Florez** informe avoir reçu une facture de « Spinnacker communication » en augmentation de 600.- pour la maintenance et le suivi du site SoralAide pour 2023-2024. Cette augmentation a surpris, car ne paraît pas justifiée au vu du peu d'activité du site. L'exécutif propose donc d'arrêter ce site qui nous coûterait 1800.- par an et propose d'investir cette somme dans autre chose.

**D. Pétris** explique avoir fait le même constat, mais propose avant de fermer le site de proposer à Laconnex de se joindre à cette plate-forme, si intérêt. La réponse est négative, de même pour les autres communes de la Champagne, renseignement pris.

**J.-M. Dunand** est d'avis au vu de la fréquentation, de ne plus maintenir ce site.

Décision : arrêter la maintenance et laisser le site « tourner » tout seul...

**R. Florez** explique ensuite être à la recherche d'un jeune pour lire le Pacte du 1<sup>er</sup> août.

**M. Fabjan** propose de voir avec les nouveaux naturalisés.

**C. Fontaine** indique qu'un règlement des subventions est en phase de rédaction. Il sera transmis à l'exécutif, puis au CM, pour des remarques, commentaires, corrections, puis présenté en septembre.

Puis, **le 28 juin**, elle annonce qu'OptimaLux sera reçu pour gérer l'extinction des lumières dans le canton et en préparer la planification. Prévoir une communication ad hoc et à suivre.

## **7. Propositions et questions individuelles**

**D. Pétris** transmet la réaction d'une habitante au sujet des arrosages effectués par la commune de 8 à 16H, alors que l'on doit économiser l'eau.

**M.-A. Dougoud** pense que cela concerne le terrain de foot et **L. Thévenoz** ajoute que cette eau repart dans la terre et n'est pas gaspillée.

**R. Florez** ajoute que ce terrain est le seul endroit vert à disposition des enfants et il est d'avis de continuer à l'arroser.

**D. Pétris** poursuit avec un retour sur la FêtàSoral et les 2 soirées organisées pour la constitution du comité. Une co-présidence avec Geneviève Arnold et Philippe Amez-Droz est à confirmer ; pour la vice-présidence, elle sera assurée par Justine Batardon et elle-même. Une présentation de l'organigramme sera faite une fois finalisé, via une communication écrite.

**B. Fontaine** revient sur la visite de l'aéroport qui s'est révélée très intéressante.

**J.-M. Dunand** transmet une remarque d'un habitant sur un panneau à la sortie du village qui pose problème de visibilité pour un enfant qui s'engagerait sur la route du Creux-de-Boisset depuis la route. Il souhaite relayer cette question à la commission des routes.

**M. Fabjan** transmet ses félicitations pour la Journée Portes ouvertes de l'Ecole de musique qu'elle a trouvée magnifique et bien organisée. Puis, elle transmet une question posée relative à la Place du 1<sup>er</sup> août de savoir si une autorisation était nécessaire pour y faire un pique-nique. Réponse : cet endroit est public, donc non.

Rappel : journée réparation vélos le **16.09** et « La nuit est belle » le **22.09**. Un appel aux bonnes volontés est lancé et Laconnex serait intéressé.

**L. Weiss** apporte un complément d'information sur l'organisation par Laconnex **le 8 juillet** d'une soirée cinéma en plein air, dont le tout-ménage sera aussi envoyé à Soral.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2023**

**R. Florez** transmet le message pour la journée réparation vélos de ne pas toujours faire appel aux mêmes prestataires, par souci d'équité. Il sera important de veiller à les changer.

**S. Battiaz** revient sur l'inauguration du terrain de foot de Laconnex qui a eu du succès. Puis, concernant le prolongement du chemin des Noyers, la réfection décidée devra être confirmée au mandataire. Vérifier si cela a bien été voté.

**R. Florez** ajoute qu'il y a aussi eu les 80 ans du FC Laconnex sur 2 jours et le choix entériné du Stade des 4 communes (Soral, Avusy, Chancy, Laconnex) qui a fait l'unanimité.

**D. Pétris** ajoute que **le 24 juin de 9H15 à 18H** ce sera la Fête des Jeunes des communes de Laconnex et de Soral et elle invite tout le monde à y participer.

**R. Dunand** rappelle que le **25 juin**, c'est aussi les 40 ans du tennis et il faut s'inscrire.

**M. Fabjan** annonce que la sortie jeunesse coïncide avec la remise des maturités et il faudra décaler ces dates pour le futur.

**Le Président** remercie pour la confiance accordée et rappelle que le **28.08.23 à 18H** ce sera le Bureau du Conseil et le **11.09.23**, le prochain CM.

La séance est levée à 20H10.